

La forêt mauricienne : une forêt aménagée... une forêt en santé!

Les forêts mauriciennes regorgent de richesses. En Mauricie, 81% du territoire forestier est public, c'est-à-dire qu'il appartient à la population et est géré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Comme il s'agit d'une richesse collective, il incombe de la gérer afin que son exploitation soit durable et bénéfique pour tous. Alors, voyons comment sont gérées nos forêts...

La planification forestière, un incontournable

L'aménagement durable des forêts ne pourrait être possible sans une planification bien établie. Avant de procéder à la récolte de bois, il faut connaître l'état des forêts, qui sont ses utilisateurs et quels sont leurs besoins. L'une des méthodes utilisées pour caractériser la forêt est la prise de photographies aériennes. Ces photographies sont analysées par des photo-interprètes qui vont délimiter les types de végétation. Pour plus de précision, on procède ensuite à des inventaires forestiers. Ceux-ci permettent de recueillir plusieurs informations dont l'essence, le diamètre, la hauteur, l'état de santé et l'âge des arbres, le type de sol, la qualité du bois, mais aussi la présence d'espèces menacées ou vulnérables. Pour atteindre l'équilibre de l'aménagement durable, on consulte les divers utilisateurs d'un territoire forestier concerné (chasseurs, villégiateurs, autochtones, industriels forestiers, etc.) qui débattent des principales préoccupations en lien avec l'aménagement de nos forêts et proposent des pistes de solution. Les ingénieurs forestiers du MFFP analysent ensuite toutes ces données forestières et préoccupations, puis définissent une stratégie d'aménagement appropriée, les secteurs ciblés pour la récolte ainsi que la façon dont le bois y sera récolté. Cette planification est soumise à la consultation publique afin de recueillir des commentaires et apporter les derniers ajustements avant de procéder à la récolte.

La possibilité forestière, un modèle de gestion efficace

L'un des éléments phare du modèle de gestion forestière au Québec est le calcul de la possibilité forestière. Il s'agit du volume maximal de bois que l'on peut récolter annuellement, et ceci à perpétuité, sans diminuer la capacité de production de notre forêt. On ne coupe pas plus d'arbres que ce que la forêt peut produire afin que les générations futures puissent elles aussi en profiter; un peu à l'image d'un compte d'épargne où l'on ne dépenserait que les intérêts générés (volume de bois récoltés) sur un capital investi (capacité de production de la forêt).

La voirie forestière, des chemins pour tous

Il serait impossible de récolter le bois sans la présence d'un réseau routier efficace en forêt. Le MFFP, en collaboration avec l'industrie, s'affaire au développement de la voirie forestière. Certains chemins forestiers sont permanents alors que d'autres sont temporaires. Les chemins permanents constituent l'axe principal d'accès au territoire alors que les chemins temporaires permettent l'accès aux secteurs à récolter. L'ensemble des utilisateurs du milieu forestier profite de ce réseau routier.

La récolte du bois, rien n'est laissé au hasard!

La vaste étendue de la forêt québécoise fait en sorte que de nombreux types de forêts recouvrent notre territoire. Puisque ces forêts sont différentes de par les essences qui les composent, leur structure et la dynamique de leur évolution, les méthodes de récoltes sont adaptées en fonction du type de forêt à aménager. Par exemple, dans les forêts boréales, qui sont principalement régénérées naturellement par les feux de forêt, on pratique une coupe dont le résultat est similaire au passage de ceux-ci. Ce type de récolte est la coupe avec protection de la régénération et des sols. Il s'agit d'une récolte de plus ou moins grande ampleur où les arbres sont récoltés, en minimisant les impacts au sol et en protégeant les jeunes arbres déjà prêts à prendre la relève. La protection du sol est possible grâce au type de machinerie utilisée et la façon dont elle se déplace. Dans les forêts du sud du Québec, où la proportion occupée par les feuillus tolérants à l'ombre est plus importante, on pratique généralement la coupe de jardinage. Il s'agit de récolter les arbres individuellement ou par petits groupes afin de ne pas altérer la structure de la forêt. Ce type de coupe vise à diversifier la composition de la forêt avec des arbres de tous les âges et a pour effet de libérer l'espace pour la croissance de jeunes arbres. Cette coupe reproduit la disparition d'arbres par des causes naturelles, comme les maladies, les champignons ou les vents violents. De nombreux autres types de récolte peuvent être effectués dépendamment de la structure de la forêt, de l'âge et de l'objectif. Chaque coupe a pour objectif de prélever un volume de bois pour répondre à des besoins, mais également de maintenir la productivité de la forêt et d'en permettre une récolte ultérieure au bénéfice des prochaines générations.



Inventaire



Récolte



Débroussaillage



Chemin forestier

Alors on coupe... et après?

Contrairement à la croyance populaire, lorsqu'on coupe un arbre, il n'est pas obligatoire d'en planter un autre. Au Québec, ce sont 20 % des superficies récoltées qui sont reboisées, le reste se régénère de manière naturelle. La forêt étant un milieu vivant et dynamique, la coupe d'un arbre est compensée naturellement par l'implantation de nouveaux petits arbres. Ces derniers vont tirer parti de l'espace, de la lumière et de l'eau qui sont rendus disponibles suite à la coupe. Par contre, il arrive que la forêt ne se régénère pas comme prévu. Vient alors l'étape du reboisement, soit la plantation de petits arbres. L'essence choisie pour le reboisement dépendra de la forêt présente avant la coupe, du type de sol et de son niveau d'humidité. Afin d'aider la croissance des plants reboisés, il est préférable d'effectuer une préparation du terrain. L'une des méthodes les plus utilisées est le scarifiage, qui consiste à mélanger les 5 à 15 premiers centimètres de sol à l'aide de machinerie. Cette opération assure une meilleure circulation de l'air et de l'eau dans le sol. La préparation de terrain permet une meilleure croissance des arbres, tout en facilitant le travail des reboiseurs. Il arrive cependant que de la végétation indésirable s'installe sur le terrain avant ou après le reboisement. Ces végétaux nuisent à la croissance des essences reboisées. Il incombe donc de dégager les plants reboisés de ces végétaux, de façon mécanique, à l'aide d'une débroussailluse. Par la suite, la régénération de la forêt suivra son cours...

Comme quoi
l'aménagement forestier
dans notre région répond
aux plus hauts critères
et constitue un modèle
de gestion durable de
nos richesses naturelles
renouvelables.